



LIVRET

Perspectives franco-japonaises sur le handicap - Politiques et participation sociale -

10, 11, 12 mars 2022



Jeudi 10 mars

Handicap et mouvements sociaux

Session 1. 9h00 – 11h00 (France)

- **TATEIWA Shinya** | Professeur en sociologie, Université Ritsumeikan, Directeur du Centre de recherche Ars Vivendi

« Ce que l'on dit/tait des particularités de la vie humaine »

Actuellement, des procédures sont engagées dans tout le Japon par des personnes victimes de stérilisation forcée dans le cadre de la loi de protection eugénique (1948-1996). Nous avons aujourd'hui une meilleure connaissance de ce qui se passait à l'époque, néanmoins espérons nous pouvoir contribuer à aller plus loin dans la compréhension de cette époque. Les recherches et l'activisme concernant l'eugénisme d'après-guerre sont importantes. Il est primordial de réfléchir à ce que nous avons fait, au traitement de la vie humaine. Mes précédentes recherches m'ont amenée à largement investir ces questions. Encore une fois, j'essaierai de démêler le débat sur l'affirmation et le déni de la vie humaine. Il m'apparaît comme nécessaire de faire avancer la réflexion et de créer l'Histoire dans le même temps.

- **Isabelle VILLE** | Sociologue, Directrice de recherche à l'INSERM, Directrice d'études à l'EHESS Paris

Isabelle Ville est sociologue, directrice de recherche à l'Inserm et directrice d'études à l'EHESS, responsable du programme Handicaps & Sociétés de l'EHESS. Au cours des dernières années, ses recherches ont porté sur « les enjeux du diagnostic prénatal dans la prévention des handicaps » et « les défis de l'école inclusive en France ». Elle est co-fondatrice de la revue ALTER, *European Journal of Disability Research*, présidente d'ALTER, *European Society for Disability Research*.

Parmi ses écrits, Le handicap : une expérience singulière et collective. In Collège des enseignants de sciences humaines et sociales en médecine et santé : Médecine, santé et sciences humaines. Paris, Les Belles Lettres (2^{ème} édition) (2021) ; Ville I., Fillion E., Ravaud J.F. (2020) Introduction à la sociologie du handicap. Histoire, politiques et expérience (2^{ème} édition), De Boeck, 2014, 268 p ; Les défis de l'école inclusive en France. Dans Arentsen M.F. et Faberon F. Regards croisés sur le handicap en contexte francophone, Presses Universitaires Blaise Pascal, (2020). ; When social protection and emancipation go hand in hand: Towards a collective form of care. Alter, *European Journal of Disability Research*, 13, 101-112, (2019). ; Politiques sociales et figures du handicap au 20^{ème} siècle en France. *Minority Reports. Cultural Disability Studies. La guerra in carna et ossa/The war in the flesh*. 2, 47-74, (2016).

« Mobilisations collectives des personnes handicapées en France et politiques du handicap. Entre protection et émancipation. »

En s'appuyant sur une analyse des deux vagues de mobilisations des personnes handicapées en France, au début du 20^{ème} siècle et dans les années 1970s, puis de la globalisation du mouvement et de son impact sur les politiques supranationales du handicap, l'intervention interrogera les

tensions entre protection et émancipation qui jalonnent l'histoire du handicap et les conditions de leur dépassement.

- **TSUCHIYA Yō** | Professeure en sociologie, Université d'Aichi

Tsuchiya Yō est professeure à la Faculté des Lettres de l'Université d'Aichi. Elle est titulaire d'un doctorat en sociologie familiale de l'Université d'Ochanomizu. Sa spécialité est la sociologie familiale, avec un intérêt pour le handicap dans le cadre familial. Elle enquête actuellement sur les difficultés que rencontrent les femmes en situation de handicap.

Parmi ses publications, "As women with disabilities, there is no end to our troubles: An Examination of the Difficulties Faced by Women with Disabilities Based on their Narratives (1)," *Literary symposium*, (Aichi University) 155:1-22, 2018.

« Difficultés des femmes en situation de handicap au Japon et mouvement sociaux »

Les femmes handicapées sont exposées à un risque élevé de discrimination fondée sur ces deux attributs. Le *Disabled Peoples' International Women's Network* japonais a mené une enquête par questionnaire qui a indiqué que 36 % des personnes interrogées ont au cours de leur vie subi des violences sexuelles. Il a aussi été souligné que depuis la fin des années 1970 le mouvement des personnes handicapées autonomise les femmes handicapées. Néanmoins, rejoindre des groupes d'entraide ne résout pas toujours les difficultés auxquelles font face ces femmes. En lien avec le mouvement japonais des personnes handicapées et sur la base de récit de vie de femmes handicapées, cette présentation vise à examiner les difficultés que rencontrent les femmes handicapées dans leur quotidien et la façon dont elles les gèrent.

Références bibliographiques :

- DPI Women's Network, 2012, *Shougai no aru Josei no Konnan: Fukugou Sabetsu Jittai Chousa Houkoku Sho* (The Report for Multiple Discriminations against Disabled Women in Japan).
- Goto, Yuri, Yo Tsuchiya, and Naoko Kawaguchi, 2019, "Research on the Difficulties of Women with a Mental Illness and the Role of Self-help Groups," the Workshop on Disability Research and Social Inclusion & 2019 East-Asia Disability Studies Forum.
- Schiek, Dagmar and Anna Lawson eds. 2013, *European Union non-discrimination law and Intersectionality : Investigating the Triangle of Racial, Gender and Disability Discrimination*, Ashgate.
- Seyama, Noriko, 2001, "The Women with Disabilities Movement in Japan; through 1970-1980," *Joseigaku*, 8(0):30-47. (En japonais)

Session 2. 11h30 – 13h30 (France)

- **Jérôme BAS** | Sociologue, chercheur associé au CRESPPA

Jérôme Bas est titulaire d'un doctorat en sociologie de l'Université Paris 8. Sa thèse, soutenue en mai 2021, est intitulée *Contester la fatalité du handicap : Mobilisations de personnes handicapées et institution d'une catégorie d'action publique*. Elle porte sur le processus

d'unification de la catégorie de handicap en France, au XXe siècle. Elle analyse ce processus à partir d'une histoire croisée des mobilisations de personnes handicapées, des politiques publiques et des sciences qui prennent cette population comme objet. Il est actuellement chargé d'étude au Céreq, où il participe à une enquête collective sur la formation professionnelle des personnes handicapées et le processus de désinstitutionalisation.

« Le microcosme des handicapés contestataires dans l'après Mai 68 »

Dans le contexte politique et intellectuel des années 1970, certains jeunes handicapés physiques parmi les mieux dotés en capitaux culturels se mobilisent pour exprimer leur colère et subvertir l'image dominante des personnes handicapées que les associations, les médias et l'État véhiculent. Cette communication fera la genèse de ces mobilisations, notamment dans le mouvement étudiant des années 1960, et elle abordera leur rôle dans la métamorphose de la catégorie de handicap dont nous héritons aujourd'hui.

Références bibliographiques :

- « Qui parle pour les handicapés ? Éléments pour une socio-histoire des mobilisations d'étudiants handicapés moteurs », *Savoir/Agir*, no. 47, 2019, pp. 23-31
- « Des paralyés étudiants aux handicapés méchants. La contribution des mouvements contestataires à l'unité de la catégorie de handicap », *Genèses*, vol. 107, no. 2, 2017, pp. 56-81
- « Rendre service. Travailler au contact du public dans un "accueil handicap" », *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, vol. 77, no. 1, 2017, pp. 69-82

- **TANAKA Emiko** | Professeure en sociologie, Université Kasei

Tanaka Emiko est professeure à la Faculté des Lettres de l'Université Kasei. Elle est titulaire d'un doctorat en *social welfare* de l'Université pour femmes du Japon. Ses recherches portent sur la diversité au sein du mouvement pour la vie autonome, l'éducation et le mariage des personnes en situation de handicap.

« Diversité des mouvements pour la vie autonome des personnes handicapées : du handicap physique lourd au handicap mental et aux polyhandicaps »

Sous l'influence du mouvement japonais de libération des handicapées (*shōgaisha kaihō undō*) et l'*Independent Living movement* venu des Etats-Unis, le mouvement pour la vie autonome des personnes handicapées débute dans les années 1980 au Japon. Celui-ci a été principalement porté par des personnes ayant des déficiences physiques lourdes sur la base d'idéaux tels que l'autodétermination ou encore le droit à l'échec. On remarque que les personnes présentant une déficience mentale ou des polyhandicaps étaient exclues de la logique du mouvement. Néanmoins, en réalité celles-ci ont à partir de la seconde moitié des années 1990 développé des modes de vie en autonomie. Nous en exposerons les caractéristiques à partir de nos résultats d'enquête.

- **Ève GARDIEN** | Sociologue, Maîtresse de conférences à l'Université de Rennes 2

Ève Gardien est Maître de Conférences à l'université Rennes 2 et responsable scientifique du programme de recherche EXPAIRs (<https://expairs.hypotheses.org/>). Elle dédie ses recherches depuis une dizaine d'année aux soutiens et aux accompagnements par les pairs. Dans ce cadre, elle a été amenée à conceptualiser le savoir expérientiel et ses modalités de production. Eve Gardien a également travaillé sur de nombreux autres enjeux relatifs aux situations de handicap, parmi elles : l'apprentissage du corps après l'accident, les situations de handicap dans la vie professionnelle, les innovations sociales par et pour les personnes en situation de handicap, l'aménagement du logement, la vie ordinaire avec des aides humaines 24h/24, etc.

Parmi ses publications, *L'accompagnement et le soutien par les pairs*, Fontaine, Presses Universitaires de Grenoble, 216p, 2017. ; « Pairjectivité : des savoirs expérientiels ni objectifs, ni subjectifs », *Education et socialisation - Les cahiers du CERFEE*, 57, [En ligne] <http://journals.openedition.org/edso/12581>.

« Soutien entre pairs et mobilisation sociale : l'enjeu de la définition de la situation »

Les échanges entre pairs peuvent étendre leurs effets de sémantisation d'expériences rares bien au-delà de la vie de tel ou tel. En effet, ils sont un espace social où des expériences rares peuvent être typifier réciproquement (Berger & Luckmann, 1966) et ainsi devenir un point de vue collectivement partagé. Plus ces échanges gagnent en nombre de participants, et si la typification réciproque de l'expérience rare résiste aux multiples débats engendrés par ces rencontres, voire s'affine au fil du temps, alors s'esquisse progressivement les prémices d'un savoir expérientiel commun et pairjectif (Gardien, 2020).

A défaut de produire du savoir expérientiel pairjectif, élaborer du savoir expérientiel typifié réciproquement par plusieurs dizaines de millier de pairs (et peut-être bien davantage) a déjà été fait. Le mouvement pour la Vie Autonome en est un bon exemple. En effet, c'est appuyé sur une conception originale du handicap que ce mouvement social s'est déployé dans les années 1970-80 en opposition au modèle de la rééducation fonctionnelle (De Jong, 1979). En outre, le mouvement pour la Vie Autonome a fait du soutien entre pairs un de ses quatre piliers pour permettre à tous ceux qui le souhaitent de trouver leurs repères pour vivre en milieu ordinaire.

Cette communication se déploiera en deux temps. Elle explicitera tout d'abord ce qu'est le soutien entre pairs et ses effets de sémantisation de l'expérience rare. Ensuite, elle montrera en quoi cette redéfinition des situations vécues peut être une base pour des mobilisations collectives. Pour ce faire, elle reviendra sur les perspectives originales qui ont été au fondement du mouvement de la Vie Autonome.

Références bibliographiques :

- BERGER P. & LUCKMANN T. (1966), *The social construction of reality – A treatise in the sociology of knowledge*, Nex York, Doubleday & Compagny
- DE JONG G. (1979). Independent Living: From Social Movement to Analytic Paradigm, *Archives of Physical Medicine and Rehabilitation*, 60, 435-446

Vendredi 11 mars

Politiques publiques du handicap et du grand âge

Session 1. 9h00 – 11h00 (France)

- **Pierre-Yves BAUDOT** | Sociologue, Professeur à l'Université Paris-Dauphine

Pierre-Yves Baudot est professeur de sociologie à l'Université Paris-Dauphine / PSL et chercheur à l'IRISSO. Ses travaux se concentrent sur le gouvernement des politiques du handicap depuis 1975. Il s'est plus précisément intéressé au fonctionnement des guichets administratifs délivrant les droits aux personnes handicapées ainsi qu'à la participation électorale des personnes handicapées lors des élections présidentielles 2017. Il coordonne actuellement une étude sur les discriminations au logement des personnes handicapées.

Parmi ses publications, Baudot, Pierre-Yves, et al. « Les politiques publiques façonnent-elles les listes électorales ? Le cas des personnes handicapées en 2017 », *Revue française de science politique*, vol. 70, no. 6, 2020, pp. 747-772 : (avec Emmanuelle Fillion, dir.), *Le handicap cause politique*, Paris, PUF, 2021 ; « Layering Rights. The case of disability policies in France », *Social Policy and Society*, janvier 2018, p. 117-131

« Après le compromis ? Déstructuration/reconstruction d'une configuration d'action publique : les politiques à destination des personnes handicapées en France (2005-2022) »

Depuis la Seconde guerre mondiale, les politiques publiques à destination des personnes handicapées ont été construites, en France, comme d'autres États occidentaux, par un mécanisme de délégation d'action publique à des associations. Cette modalité néo-corporatiste peut être caractérisée comme un système d'échanges entre associations gestionnaires et acteurs politiques et administratives. Ces échanges conduisent à la construction partielle d'un secteur d'action publique, spécialisé et différencié, produisant une mise à l'écart des personnes handicapées : établissements spécialisés pour adultes et enfants, ateliers protégés et entreprises adaptées dans le secteur de l'emploi. Depuis 2005, la difficulté des acteurs politiques à tenir leurs promesses est marquée : retranchement de l'État Providence, recours croissant à des acteurs privés, restriction de l'éligibilité, logiques d'activation. Cette difficulté à préserver les rétributions de l'échange rend sa pérennité très incertaine. Notre communication retracera la structuration de cette configuration ainsi que les changements actuellement perceptibles en France. Nous montrerons ainsi que, depuis 2005, les acteurs de cette configuration sont pris dans deux logiques concurrentes : une politisation croissante des échanges contre un développement des formes d'émancipation par le marché.

- **SUGINO Akihiro** | Professeur en sociologie, Université Métropolitaine de Tokyo

Sugino Akihiro est professeur à la Faculté de sciences humaines de l'Université Métropolitaine de Tokyo. Il est titulaire d'un doctorat en *social policy studies* de l'Université de Londres. Il est spécialisé en travail social à destination des personnes en situation de handicap.

« Le développement des politiques du handicap au Japon et l'eugénisme : de la perspective du mouvement des personnes handicapées et de leurs familles »

La lutte contre la pensée eugénique par le mouvement japonais des personnes handicapées s'est fait connaître dans les années 1970 par la mobilisation contre la clause fœtale dans le cadre de la loi eugénique (1948-1996) par l'association *Aoi Shiba no Kai*, un groupe de personnes atteintes de paralysie cérébrale. Cependant, ce sont les personnes vivant avec une déficience intellectuelle qui sont constamment exposés à la violence de l'eugénisme dans la société japonaise d'après-guerre. Afin de saisir la relation entre la déficience intellectuelle et la pensée eugéniste, il est nécessaire de prêter attention non seulement au mouvement des personnes handicapées, mais aussi aux activités des parents et des experts. Cette présentation se base sur les débats de la Diète japonaise concernant la promulgation de la loi sur la protection sociale des déficients mentaux en 1960 et la prise de parole d'un membre de la Diète insistant sur "l'isolement et la stérilisation des personnes ayant une déficience intellectuelle". Nous monterons que la protection sociale des personnes handicapées a érigé le "respect de la vie" en opposition aux valeurs eugénistes. De plus, nous verrons que le mouvement initié par *Aoi Shiba no Kai* s'ancre dans cette mouvance « respect de la vie » mais aussi dénonciation de la méritocratie comme cœur de la pensée eugéniste de la société japonaise.

- **Christophe CAPUANO** | Historien, Professeur à l'Université Grenoble-Alpes

Christophe Capuano est professeur d'histoire contemporaine à l'Université Grenoble Alpes et chercheur au LARHRA. Il travaille depuis plusieurs années sur l'histoire de la protection sociale en particulier les politiques de la famille, du grand âge, de la dépendance et du handicap ; il mène également des recherches sur les acteurs de l'aide : aidants professionnels et services à domicile d'un côté, solidarités familiales de l'autre. Il participe aussi à une histoire des services à la personne dans le cadre d'un projet comparé Eurasemploi (France, Chine, Japon).

Parmi ses publications, *Le maintien à domicile, une histoire transversale (France, XIXe-XXIe siècles)*, Paris, éditions de la rue d'Ulm, 2021. ; *Que faire de nos vieux ? Une histoire de la protection sociale de 1880 à nos jours*, Paris, Sciences Po Les Presses, 2018. ; « Le traitement institutionnel des malades Alzheimer depuis le début du XXe siècle. Une population ballotée en institutions inadaptées », *Les Cahiers du Comité pour l'histoire de l'Inserm*, n°2, 2021 <https://www.ipubli.inserm.fr/handle/10608/10625>.

« Les politiques sociales du grand âge en France et leurs transformations (des années 1960 à nos jours) »

Les politiques sociales du grand âge se déclinent depuis les années 1960 en plusieurs politiques distinctes ciblant les personnes âgées autonomes, les personnes âgées avec incapacités physiques ou avec des troubles mentaux et les personnes handicapées vieillissantes. Elles ont été présidées sur le long terme par des logiques communes en se focalisant sur le maintien à domicile et la réduction des coûts. Cela a conduit à reporter la charge de l'aide sur d'autres que la collectivité/solidarités publique (aidants familiaux, aidants professionnels, personnes fragiles elles-mêmes).

Session 2. 11h30 – 13h30 (France)

- **NAGASE Osamu** | Chercheur associé à l'Université Ritsumeikan University, membre du Centre de recherche Ars Vivendi

Nagase Osamu est titulaire d'une maîtrise en sciences politiques de l'Institut d'études sociales des Pays-Bas. Il est actuellement membre du Centre de recherche Ars Vivendi de l'Université Ritsumeikan, président de la *Japan Society for Disability Studies* et vice-président du Comité de promotion de la CRDPH de l'ONU.

« La question de la transformation des politiques du handicap au Japon suite à la signature de la Convention sur les Droits des Personnes Handicapées : des droits sociaux au droit à la liberté »

En mars 2007, le Japon a signé la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CRDPH). Celle-ci a été ratifiée en janvier 2014 et des mesures nationales ont pris plus de 6 ans pour être mise en application. Cette longue période, plus du double de celle de la France, est le résultat d'une mobilisation des personnes handicapées contre la ratification sans un changement législatif de fond. En 2009, la prise de pouvoir d'un gouvernement de gauche actif dans la mise en œuvre du traité a ouvert la voie à une loi interdisant la discrimination à l'encontre des personnes handicapées. Pour la première fois dans l'histoire du Japon, le titre d'une loi comprenait le mot "discrimination" et exigeant des aménagements raisonnables est promulguée : La loi sur l'élimination de la discrimination liée au handicap. La promulgation de cette loi est une étape importante dans la prise en compte du droit à la liberté dans la politique japonaise en faveur des personnes handicapées, qui s'est jusqu'alors concentrée sur les droits sociaux.

- **TAKAHASHI Ryōko** | Chargée d'enseignement en politiques sociales, Université de Kanazawa

« Confrontations et conciliations : le processus de participation des personnes handicapées à l'élaboration des politiques publiques au Japon »

Contrairement aux pays occidentaux qui amorcent une transition de la vie en institution vers le soutien à la vie en milieu ordinaire, dans les années 1960-70 le Japon encourage la construction d'institutions d'accueil de longue durée pour les personnes handicapées. C'est à partir des années 1990 que le Japon change sa politique et s'oriente vers le soutien à la vie en milieu ordinaire. Cependant, le système de protection sociale à destination des personnes en situation de handicap qui dépend largement du système de soin privé et du soutien familiale perdure. Dans les années 2010 on voit apparaître une dynamique de participation à la politique, notamment grâce aux organisations de personnes concernées de plus en plus impliquées dans la politique du gouvernement en matière de handicap. Cette présentation concerne le développement du cadre institutionnel dans lequel les organisations de personnes concernées participent à la politique, les relations avec les familles et les experts et la diffusion du concept de normalisation. Nous examinerons aussi la ratification du Japon de la Convention relative aux droits des personnes handicapées de l'ONU.

Samedi 12 mars

De l'éducation spéciale à l'école inclusive

Session 1. 9h00 – 11h00

- **Philippe MAZEREAU** | Professeur en sociologie, Université de Caen, France

Philippe Mazereau est enseignant chercheur émérite de l'Université de Caen-Normandie. Après une carrière d'enseignant spécialisé et de directeur d'établissements médico-sociaux, il s'est consacré en tant qu'universitaire à l'histoire de l'éducation spéciale et aux politiques publiques du handicap. Ses travaux s'orientent depuis plusieurs années sur la sociologie des groupes professionnels de l'éducation entre médecine et pédagogie et plus particulièrement sur la recomposition des savoirs professionnels en contexte inclusif.

« Les éducations ordinaire et spéciale entre partages politiques, classificatoires et institutionnels »

Abordant dans un même ensemble les formes d'éducation définies pour les enfants considérés par la société comme hors normes, nous observons les différentes conceptions de « l'anormalité » qui, historiquement, ont fait se rencontrer les institutions médicales, judiciaires et éducatives à travers des débats politiques et scientifiques sur la place et le rôle dévolus à l'éducation ordinaire et spéciale. En France l'adoption de la loi de 1909 et la création des classes de perfectionnement pour les élèves dits anormaux constitue le premier acte du grand partage entre éducation ordinaire et spéciale, fondé sur une graduation de l'éducabilité destinant certains enfants à l'école, les autres à l'asile. Après la seconde guerre mondiale l'État adopte la notion large d'inadaptation qui regroupe les enfants malades, déficients et socialement marginalisés. Le choix politique est fait de déléguer aux associations charitables et philanthropiques, financées par la sécurité sociale, la gestion des établissements spécialisés hors de l'école et de l'hôpital public. Les lois de 1975 instaurent ensuite la notion de handicap, comme nouvelle catégorie médico-administrative, en le distinguant d'un côté de la maladie, de l'autre des difficultés sociales. La même année, l'Éducation nationale instaure le collège unique censé accueillir indifféremment l'ensemble des élèves d'une même classe d'âge. À compter de la loi de 1989, l'intégration scolaire des élèves handicapés devient un objectif prioritaire, en s'appuyant sur la suppression de la catégorie de débilité mentale légère selon la recommandation de l'OMS. En 2005, le mouvement international qui promeut l'adoption de politiques inclusives conduit la France à adopter la loi sur l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Depuis 2013 la promotion d'une politique scolaire inclusive excède la simple question du handicap ; elle est une des manières de mesurer la façon dont un système éducatif s'avère capable de gérer l'hétérogénéité des besoins des élèves, avec pour finalité leur employabilité future. A travers ce parcours nous dégageons les recompositions successives d'enjeux politiques, économiques et sociaux dans lesquels sont impliqués les professionnels de l'éducation et du soin, héritiers et parties prenantes de cette histoire.

Références bibliographiques :

- Laville, M. et Mazereau, P. (2021). Aux sources d'une pédagogie universelle : l'œuvre de Joseph-Antoine Anglade, instituteur à Alger (1914-1939) », *Recherches & éducations* [En ligne], | 2021, mis en ligne le, consulté le 13 janvier 2022.
- Mazereau, P. et Orion, G. (2021). Handicap ou besoin éducatif particulier, comparaison des usages de ces notions dans huit pays européens en rapport avec l'éducation inclusive. *La nouvelle revue - Éducation et société inclusives*, 91, 199-212. <https://doi-org.ezproxy.normandie-univ.fr/10.3917/nresi.091.0199>
- Laville, M. et Mazereau, P. (2019). Sociohistoire des enjeux de la collaboration médico-pédagogique : des commissions d'orientation de l'éducation spéciale aux équipes pluridisciplinaires d'évaluation (1909-2018). *La nouvelle revue - Éducation et société inclusives*, 87, 207-222. <https://doi-org.ezproxy.normandie-univ.fr/10.3917/nresi.087.0207>
- Mazereau, P. (2016). Les apports de la sociohistoire à la compréhension du traitement des difficultés scolaires et des handicaps des élèves au sein de l'école en France (1904-2013). *Éducation et sociétés*, 38, 37-52. <https://doi-org.ezproxy.normandie-univ.fr/10.3917/es.038.0037>
- Mazereau, P. (2015). Inclusion scolaire et action publique, entre contradictions et inachèvement. *Vie sociale*, 11, 113-125. <https://doi-org.ezproxy.normandie-univ.fr/10.3917/vsoc.153.0113>

- **KISHI Hiromi** | Historien, Secrétaire général de la Société Japonaise d'histoire de l'éducation des aveugles

Kishi Hiromi est diplômé de la Faculté d'éducation de l'Université d'Hiroshima. Il est engagé dans l'enseignement du japonais et du braille à l'école préfectorale de Kyoto pour aveugles depuis 1974. Il est secrétaire général du Groupe d'étude sur l'Histoire de l'éducation des personnes aveugles au Japon depuis 2012.

« Réflexion les enjeux de l'éducation des personnes aveugles japonaises à travers l'histoire moderne et contemporaine »

L'éducation des personnes aveugles commence au Japon à l'époque prémoderne, durant l'ère Edo vers 1683. Il s'agit alors principalement de formation à l'acupuncture ou à la maîtrise d'instruments de musiques traditionnels. À l'époque moderne, les premières écoles pour aveugles sont fondées à Kyoto en 1878 et à Tokyo en 1880. Tout en s'inspirant des acquis de l'Institution nationale des jeunes aveugles de France, elles permettent l'apprentissage des caractères japonais et des professions traditionnelles. Le souhait d'un enseignement obligatoire pour les personnes aveugles et les sourdes est exaucé en 1947. Dans le cadre de la mise en place du système d'éducation spécialisée, nous remarquons une meilleure prise en charge des enfants ayant de multiples déficiences visuelles. Les écoles pour personnes aveugles sont toutefois confrontées à de nombreux défis : une diminution du nombre d'élèves, une augmentation de la proportion d'enfants polyhandicapés, une pression à orienter vers les métiers traditionnels et la promotion de l'éducation inclusive.

- **Etienne DOUAT** | Sociologue, Maître de conférences, Université de Poitiers

« Les établissements spécialisés comme lieu de ressources, de transmission et d'apprentissage ? Éléments d'enquête sur la socialisation des élèves de l'INJA à Paris »

Cette communication présente les résultats d'une enquête menée à l'Institut National des Jeunes Aveugles à Paris. L'analyse de trajectoires d'élèves ayant été scolarisés dans cet institut montre qu'un établissement spécialisé peut protéger des effets les plus durs de la compétition en « milieu ordinaire » et constituer un lieu d'acquisition de ressources pour obtenir un diplôme puis un emploi.

Références bibliographiques :

- *Hélène Buisson-Fenet, Olivier Rey, (dir.), Inclure le handicap, recomposer l'école ?*, Paris, ENS Éditions, 2018
- *Émilie Chevallier-Rodrigues, Amélie Courtinat-Camps, Myriam de Léonardis, « Dix années de politique inclusive à l'école : Quel bilan ? »*, *Carrefours de l'éducation*, n° 42, 2016, p. 215-239.
- *Serge Ebersold, Eric Plaisance, Christophe Zander, « École inclusive pour les élèves en situation de handicap. Accessibilité, réussite scolaire et parcours individuels »*, Conseil national d'évaluation du système scolaire-CNESCO, Conférence de comparaisons internationales, 2016.
- *Romuald Bodin, Étienne Douat, « Que nous apprennent du « social » les recherches sur le handicap ? »* in A. Cukier, O. Gaudin (dir.), *Les sens du social. Philosophie et sociologie*, Rennes, PUR, collection « Philosophica », 2017.
- *Étienne Douat, « Remarques sur la scolarisation des handicapés en milieu spécialisé. Le cas des jeunes aveugles et malvoyants »*. *Savoir/Agir*, n°47, avril 2019.

Session 2. 11h30 – 13h30 (France)

- **TSUTSUMI Hidetoshi** | Professeur en Sciences de l'Éducation, Université Tsuru

Tsutsumi Hidetoshi est professeur associé à l'Université de Tsuru. Il est titulaire d'un doctorat en éducation à l'Université de Tokyo. Il a travaillé comme enseignant à l'école spécialisée Asahide à Tokyo. Il est spécialisé dans l'éducation spéciale et inclusive. Il a mené des recherches sur les politiques et pratiques éducatives pour les personnes ayant une déficience intellectuelle.

« Structure et fonctions de l'éducation pour les enfants ayant un handicap mental au Japon : réflexion sur les processus de choix de trajectoire des enfants dans la 'zone grise' »

L'éducation pour les déficiences intellectuelles au Japon a été développée sur les principes de « séparation » et de « prise en charge » en dehors du système éducatif ordinaire. Même dans le processus d'élaboration des lois nationales pour la ratification de la Convention des

Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (ratifiée 2014 par le Japon), le cadre institutionnel n'a pas changé, et la place de l'éducation pour les personnes ayant des déficiences intellectuelles est restée dans le champ de l' «éducation spécialisée». Ces dernières années au Japon, nous remarquons une augmentation du nombre d'enfants dans la "zone grise", présentant des troubles du développement et des déficiences intellectuelles légères, passant de l'éducation ordinaire à l'éducation spécialisée. Cette présentation portera sur les trajectoires d'enfants dans la « zone grise ». Le but est d'examiner la structure et le fonctionnement de l'éducation à destination des personnes ayant une déficience intellectuelle au Japon.

Références bibliographiques :

- Daniels, H., & Garner, P. (Eds.). (2006) Inclusive education: World yearbook of education 1999. London: Kogan Page.
- Gabel, S. L. (Eds.). (2005) Disability studies in education: Readings in theory and method. New York: Peter Lang Pub Inc.

- **Godefroy LANSADE**, Anthropologue, Maître de conférences, Université Paul Valéry Montpellier 3

Godefroy Lansade est titulaire d'un doctorat en anthropologie de l'Université de Montpellier 3. Ses travaux s'intéressent à la question du handicap et à son traitement social. Et plus particulièrement à la manière dont les politiques publiques d'inclusion scolaire sont appropriées par les jeunes qu'elles prennent pour cibles et les effets qu'elles produisent sur ceux-ci (en termes de réception et d'usage) mais aussi par les professionnels en charge de leurs mises en actes. À travers l'expérience et le point de vue d'enfants, d'adolescent.e.s ou de jeunes adultes désigné.e.s handicapé.e.s et des professionnels, son travail vise à mieux comprendre le processus d'inclusion scolaire en « train de se faire ». Ses terrains d'enquête se situent principalement dans les champs scolaires et médico-éducatif.

« L'inclusion scolaire en « train de se faire » : ethnographie d'un dispositif pour l'inclusion scolaire »

Cette communication a pour ambition de rendre compte d'une enquête ethnographique ayant pour objet de comprendre l'expérience scolaire de lycéens dits handicapés mentaux bénéficiant d'un dispositif ULIS (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) au sein d'un lycée d'enseignement professionnel. A travers le point d'observation privilégié que représente ce dispositif, et du point de vue des élèves et des professionnels qui en assurent la mise en actes, il s'est agi de décrire pour mieux comprendre, l'inclusion scolaire en « train de se faire ».

Références bibliographiques :

- (à paraître 2022). Godefroy Lansade & Jean-Sébastien Eideliman,. L'enquête handicapée ? Enquêter auprès de jeunes dits "handicapés mentaux" ou "perturbés" ; entre bricolage et modestie méthodologique. *Ethnographie.org*
- (2021), « La vision des inclus », co-édition INSHEA collection « Recherches » INSHEA. *Champ Social*, (375 p.).
- (2021). Dans les coulisses de l'inclusion scolaire : d'une inclusion sans condition à une inclusion différenciée. *La nouvelle revue. Éducation et société inclusives*, numéro 89-90, volume 2. 47-63.

- (2019). De la difficulté à être reconnus « capables » et « compétents » : des adolescents et jeunes adultes désignés handicapés mentaux en quête d'autonomie. *Alter: European Journal of Disability Research / Revue européenne de recherche sur le handicap* 13 (1), 29-42.
 - (2015). Entre classe d'inclusion et Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire en lycée professionnel : suivis ethnographiques d'une scolarisation adaptée. *Recherches en éducation* 23, 95-104.
-

◆ COMITE D'ORGANISATION

- **Isabelle VILLE** | Sociologue, Directrice de recherche à l'INSERM, Directrice d'études à l'EHESS Paris
- **Anne-Lise MITHOUT** | Sociologue, Maîtresse de conférence en études japonaises, Université de Paris, CRCAO
- **Ivanka GUILLAUME** | Doctorante en sociologie, Inalco, IFRAE

◆ PARTENAIRES ET SOUTIENS



<https://www.jpf.go.jp/e/>

<http://alter-asso.org/>



<https://ifrae.cnrs.fr/>



<http://ffj.ehess.fr/>



**Maison
franco-japonaise**
Institut français
de recherche sur le Japon

<https://www.mfj.gr.jp/index.php>

障害学会

Japan Society for Disability Studies

<http://www.jsds.org/>



立命館大学
生存学研究所

<https://www.ritsumeai-arsvi.org/>